# Sommes-nous invisibles sur les réseaux sociaux anonymes ? Denis JACOPINI répond à une journaliste de l'émission « On n'est plus des pigeons » sur France 4

| | |
|---|---|
|  | Sommes-nous invisibles sur les réseaux sociaux anonymes ? Denis JACOPINI répond à une journaliste de l'émission « On n'est plus des pigeons » sur France 4 |

**Denis JACOPINI interviewé par une journaliste de l'émission « On n'est plus des pigeons » a répondu à la question « Sommes-nous invisibles sur les réseaux sociaux anonymes ? »**Secret, Whisper ou Yik Yak… Ces nouveaux réseaux sociaux promettent l'anonymat à leurs utilisateurs. Sauf que rien n'est invisible sur le net.Rumeurs, mots doux, coup de gueule… Publier tout ce qui vous passe par la tête sans dévoiler sa véritable identité, c'est la promesse des réseaux sociaux anonymes comme Whisper.sh, chuchotement en français, Secret.ly, Rumr ou encore Yik Yak, une sorte de Twitter. Conçues essentiellement pour les smartphones, ces plates-formes gratuites incitent leurs membres à se lâcher sans compromettre leur e-réputation. Elles disent garantir des discussions avec des amis ou de parfaits inconnus sans qu'on puisse, dans certains cas, retrouver l'identité de l'émetteur, ou bien, les messages envoyés.

**Doit-on féliciter ces applications en matière de protection de la confidentialité de ses utilisateurs ?**
Mouais. Avant tout, à donner la possibilité de tout dire sous couvert d'anonymat, ces réseaux se livrent aux dérives de racisme, d'harcèlement et de diffamation. Au niveau technique, quelques incohérences. En octobre dernier, le quotidien britannique The Guardian, sur le point à l'époque de conclure un partenariat média avec Whisper, a eu accès aux coulisses de l'éditeur. Le journal a accusé l'application de collecter des données personnelles et de géolocalisation de ses utilisateurs. D'après The Guardian, Whisper gardait un œil sur les publications et les localisations de ses utilisateurs pour sa collaboration avec les médias. Le but : recouper le contenu des messages pour vérifier si une information était avérée.

**Un réseau social qui ne laisse pas de traces, impossible ?**
Pour Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique, Whisper, comme les autres réseaux sociaux anonymes « se revendiquent dans leur communication comme une forme de réseau social anonyme. Sauf que la souscription n'est pas anonyme. Tous les éléments pour identifier une personne sont là au moment de l'inscription via son smartphone. »
Même si ce type d'applications ne donne pas directement accès à l'identité d'une personne, l'adresse IP du terminal utilisé pour la connexion Internet permet de récolter les informations du téléphone.
Pourtant, la garantie de l'impossibilité de « tracer » les utilisateurs a été mise en avant notamment par le réseau Whisper. Sur Twitter, son éditeur Neetzan Zimmerman garantissait mi-octobre 2014 qu'il est techniquement impossible de déterminer la localisation des utilisateurs qui n'activaient pas leur localisation GPS. Pour l'expert en informatique Denis Jacopini, « désactiver la localisation GPS est inutile » pour éviter tout traçage. En effet, l'adresse IP du téléphone permet de remonter au fournisseur d'accès à Internet puis de déterminer la localisation de l'utilisateur.
Des informations que les fournisseurs peuvent communiquer aux autorités sur demande. D'autant que le droit applicable en matière de protection des données est celui du pays du propriétaire des plates-formes, souvent américaines. « L'anonymat n'est pas garanti vis-à-vis des autorités, c'est bien pour les copains », conclut Denis Jacopini. Et encore. Alors, pour vider son sac en public sans problème, parlez-en à une proche. Tout s'arrange avec l'écoute et la parole.
Marie Dagman

Après cette lecture, quel est votre avis ?
Cliquez et laissez-nous un commentaire…

Source :
http://www.france4.fr/emissions/on-n-est-plus-des-pigeons/enquete/sommes-nous-invisibles-sur-les-reseaux-sociaux-anonymes_294315
Par Marie Dagman